



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AI ACTION
SUMMIT**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/11/2024

SOMMET POUR L'ACTION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : LANCEMENT DES DEFIS « CONVERGENCE IA »

Dans la perspective du Sommet pour l'action sur l'IA qui se déroulera à Paris les 10 et 11 février 2025, Clara Chappaz, secrétaire d'Etat chargée de l'Intelligence artificielle et du numérique, Anne Bouverot, envoyée spéciale du président de la République pour le Sommet pour l'action sur l'IA et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, lancent les défis « Convergence IA » afin de témoigner de l'effervescence des écosystèmes académiques et industriels et du socle concret des innovations sur lequel ils opèrent partout dans le monde.

L'objectif de ces défis est de **valoriser des projets centrés sur des problèmes technologiques ambitieux ou des problématiques de société** visant à démontrer l'**utilité de l'IA** pour l'humanité dans son ensemble.

Il s'agit également d'une opportunité majeure pour **fédérer les écosystèmes et faire émerger une vision, des solutions, des idées stimulantes** autour de cette technologie qui concerne tous les secteurs. La convergence de l'IA est en marche et révèle déjà tout son potentiel d'accélérateur et de différentiateur.

Vous êtes chercheurs, ingénieurs, industriels, innovateurs, issus de tous secteurs confondus, et vous avez un projet ambitieux pour répondre grâce à l'IA à des problématiques non résolues ? Répondez à cet appel en proposant votre défi. Les défis sélectionnés bénéficieront d'une visibilité subséquente pendant la période du Sommet.

CINQ THEMATIQUES POUR REpondre AUX ENJEUX DE L'IA

Les défis auront pour objectif d'encourager le développement de solutions innovantes sur les thématiques prioritaires du Sommet.

- IA au service de l'intérêt public
- L'avenir du travail
- Innovation et culture
- L'IA de confiance
- La gouvernance mondiale de l'IA

Le **Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle** accueilli par la France les 10 et 11 février 2025 mettra en lumière les **actions concrètes pour garantir que le développement et le déploiement de l'IA se fasse au bénéfice de nos sociétés, de nos économies et de l'environnement et ce, dans l'intérêt général et le respect du bien commun**. Il réunira chefs d'État et de gouvernements, dirigeants d'organisations internationales, de petites et grandes entreprises, représentants du monde universitaire, chercheurs, experts, organisations non-gouvernementales, artistes et autres membres de la société civile.

« Avec le président de la République et le Premier ministre, nous voulons ouvrir une troisième voie pour l'IA. Celle d'une IA éthique, durable et inclusive. Celle d'une IA de confiance. C'est à ces conditions que l'IA sera pleinement adoptée au sein de notre société, de notre économie, de nos administrations et de nos usages communs. Je me réjouis du lancement des défis Convergence IA. Ils ont précisément pour but de valoriser des projets utilisant l'IA pour répondre à des problématiques de société et d'intérêt général, et construire ainsi cette confiance. » **Clara Chappaz, secrétaire d'État chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique**

« Le sommet pour l'action sur l'IA vise à donner l'élan collectif qui permettra de mettre l'IA au service de chacun, de nos sociétés, et de la planète. L'IA progresse depuis plusieurs décennies par l'émulation entre chercheurs et chercheuses et par le partage entre la recherche et l'industrie. Les défis Convergence IA sont une occasion pour le Sommet de s'appuyer sur cette vitalité de l'écosystème français et international et de valoriser dans le même mouvement les talents du monde entier qui travaillent à résoudre des problèmes concrets avec ces technologies ». **Anne Bouverot, envoyée spéciale du président de la République pour le Sommet de l'action sur l'IA.**

« Les défis Convergence IA sont des opportunités uniques pour donner à voir un monde où l'IA améliore concrètement chaque aspect de nos vies. L'IA est un formidable accélérateur et différenciateur dans tous les domaines de la société : de la santé à l'éducation, en passant par l'environnement et l'économie. Relever des défis technologiques, ce n'est pas simplement contribuer au progrès ou repousser les limites du possible, c'est aussi chercher à le définir pour transformer nos pratiques économiques, sociales et sociétales pour un monde plus résilient et durable. Ensemble nous souhaitons, à travers les opportunités immenses qu'offre l'IA, co-façonner et co-construire un avenir meilleur pour tous les citoyens. » **Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030.**

ANNEXE - FAQ

Quels sont les objectifs auxquels doivent répondre ces défis ?

Les défis doivent permettre d'effectuer des percées technologiques ou atteindre des objectifs structurants pour un secteur notamment en termes économique, social et organisationnel (acculturation et adoption pour les secteurs initialement éloignés de l'IA).

Quelle est la maturité technologique attendue ?

Les défis peuvent lever des verrous à différents niveaux de maturité.

Quel est le format attendu d'un défi ?

Il peut s'agir d'une :

1. Mise en place d'une compétition ouverte ou fermée pour répondre à une problématique donnée (hackathon par exemple).
2. Élaboration et exécution d'un projet en cours de montage dont les premiers résultats seront prêts en février 2025.
3. Solution déjà mise sur le marché répondant à un défi préalablement non résolu.

Quel est le planning des défis « Convergence IA » ?

L'appel est organisé ainsi avec des temps de communication du Gouvernement pour valoriser les défis labellisés :

- Du 25 novembre au 5 décembre 2024 à 23h59 : ouverture des candidatures et dépôt des dossiers
- 6 décembre : comité de sélection
- Semaine du 9 décembre 2024 : kick-off de lancement des défis et décernement du label et partage du kit de communication
- Jusqu'au 9 février 2025 : exécution des défis par les porteurs avec présentation des premiers résultats auprès du comité de sélection mi-janvier

10 et 11 février 2025 : présentation des résultats des défis dans le cadre du Sommet pour l'action sur l'Intelligence artificielle.

Si mon défi est déjà lancé puis-je candidater ?

Oui, s'il répond aux critères de labellisation du Sommet, votre défi pourra bénéficier de sa labellisation et les résultats de votre défi y seront valorisés.

Quels sont les critères de sélection ?

Le défi proposé doit répondre à au moins un des critères ci-dessous :

1. **Ouverture vers l'international** : à l'image du Sommet, les projets devront parvenir à mobiliser des acteurs de plusieurs pays (parties prenantes, bases de données...). Les projets présentés par des porteurs français sont vivement encouragés à s'associer avec des acteurs internationaux.
2. **Pertinence du défi et rupture** : nous visons à valoriser les défis manifestant une prise de risque accentuée et assumée, avec une justification et pertinence du défi au moment t, répondant à des problématiques dont les réponses actuelles sont peu matures, proposant des alternatives de réponses atypiques, particulièrement novatrices ou en rupture par rapport à l'état de l'art ou susceptibles de constituer des premières, dans une logique d'engagement pour l'avenir. Si le champ thématique est non-restrictif, nous sommes en particulier à la recherche de projets dans les domaines suivants : santé, transition écologique, travail et mobilités.
3. **Création de valeur** : nous visons à valoriser les défis ayant un impact transformant et créant de la valeur pour la société française/européenne/internationale. Les résultats escomptés des défis permettent d'augmenter le potentiel de croissance de l'économie, d'accélérer la transition écologique, de contribuer à une croissance durable, et de renforcer la résilience de l'organisation socio-économique d'un pays ou d'une région ; les défis peuvent également viser à sensibiliser des acteurs éloignés de l'IA à se saisir des enjeux.

4. **Mobilisation des acteurs pertinents** : nous visons à valoriser les défis ayant la capacité à mobiliser et faire rayonner un écosystème d'innovation (scientifique, économique et culturel) et incluent une ambition d'inclusion et d'impact.

La cohérence et la maîtrise du processus d'implémentation du défi seront par ailleurs étudiées attentivement.

Pour candidater, déposer votre dossier avant le jeudi 5 décembre à 23h59 sur :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ai-action-summit>

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Clara Chappaz : presse-mesr@recherche.gouv.fr

Secrétariat général du Sommet pour l'action sur l'IA - presse.saia@diplomatie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'Investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A PROPOS DE FRANCE 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)